

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 00846 Numéro SIREN : 956 508 469 Nom ou dénomination : TRANSPORTS P. FATTON
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/024783

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	858 290	802 911	55 379	96 174	40 796	42.42
	Fonds commercial (1)	559 537		559 537	559 537		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	57 838	53 954	3 883	5 156	1 273	24.69
	Constructions	480 614	478 691	1 923	2 591	668	25.79
	Installations techniques, matériel et outillage	356 561	315 830	40 731	44 321	3 590	8.10
	Autres immobilisations corporelles	1 707 781	1 332 789	374 992	445 372	70 380	15.80
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 038 804	321 138	3 717 666	3 749 126	31 461	0.84
	Créances rattachées à des participations	1 130 359		1 130 359	1 085 692	44 667	4.11
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	329 419		329 419	365 585	36 167	9.89
	Total II	9 519 203	3 305 314	6 213 888	6 353 556	139 668	2.20
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	26 611 715	1 253 465	25 358 250	23 838 896	1 519 354	6.37
	Autres créances	5 588 561		5 588 561	5 568 033	20 527	0.37
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 222 106		1 222 106	963 497	258 609	26.84
	Charges constatées d'avance (3)	627 212		627 212	189 870	437 341	230.34
	Total III	34 049 593	1 253 465	32 796 129	30 560 296	2 235 833	7.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	9 067		9 067		9 067	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		43 577 863	4 558 779	39 019 084	36 913 852	2 105 232	5.70

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

1 130 359

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 798 300)	1 798 300		1 798 300			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	592 384		592 384			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	179 830		165 668		14 162	8.55
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 837 850		3 261 860		575 991	17.66
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	671 934		590 153		81 781	13.86
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	7 080 298		6 408 364		671 934	10.49
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	42 067				42 067	
	Provisions pour charges						
	Total III	42 067				42 067	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires			4 884		4 884	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 052 487		7 931 951		879 464	11.09
	Concours bancaires courants			155 288		155 288	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 723 315		11 533 956		810 641	7.03
	Dettes fiscales et sociales	3 113 201		3 217 412		104 211	3.24
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	10 983 010		7 548 043		3 434 967	45.51
	Produits constatés d'avance (1)	12 793		4 522		8 272	182.94
	Total IV	31 884 807		30 396 056		1 488 751	4.90
	Ecarts de conversion passif (V)	11 912		109 432		97 520	89.11
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	39 019 084		36 913 852		2 105 232	5.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

31 884 807 30 396 056

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	21 308 235	57 434 787	78 743 022	74 960 892		3 782 130	5.05
Chiffre d'affaires NET	21 308 235	57 434 787	78 743 022	74 960 892		3 782 130	5.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			193 997	332 845		138 848	41.72
Autres produits			428 736	414 357		14 379	3.47
Total des Produits d'exploitation (I)			79 365 754	75 708 094		3 657 660	4.83
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			669	1 017 248		1 016 579	99.93
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			66 744 541	62 709 255		4 035 286	6.43
Impôts, taxes et versements assimilés			735 332	780 967		45 634	5.84
Salaires et traitements			6 993 205	6 972 525		20 680	0.30
Charges sociales			3 010 157	2 880 051		130 106	4.52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			210 260	237 951		27 691	11.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			34 637	17 826		16 811	94.31
Dotations aux provisions							
Autres charges			179 879	339 466		159 586	47.01
Total des Charges d'exploitation (II)			77 908 682	74 955 289		2 953 393	3.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 457 072	752 805		704 267	93.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	217 592		252 673		35 081	13.88
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 137		35 358		28 221	79.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	224 729		288 031		63 302	21.98
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	34 087				34 087	
Intérêts et charges assimilées (4)	472 217		468 188		4 029	0.86
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	506 304		468 188		38 116	8.14
2. Résultat financier (V-VI)	281 575		180 157		101 418	56.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 175 497		572 648		602 849	105.27
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 429		2 050		7 379	359.89
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 855		144 055		125 200	86.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 946		1 946	100.00
Total VII	28 284		148 051		119 767	80.90
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	393 436		124 331		269 106	216.44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	105 411		6 216		99 194	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 000				33 000	
Total VIII	531 847		130 547		401 300	307.40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	503 563		17 505		521 068	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	79 618 767		76 144 177		3 474 590	4.56
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	78 946 833		75 554 024		3 392 809	4.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	671 934		590 153		81 781	13.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
Informations complémentaires (CICE)	8
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	8
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Fonds commercial	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Ecart de conversion sur opérations en devises	13
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	14
Ventilation de l'effectif moyen	14
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	15
Informations en matière de crédit bail	15
Engagement en matière de pensions et retraites	16
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 39 019 084.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 78 743 021.56 Euros et dégageant un bénéfice de 671 934.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1) Règle applicable pour l'arrêté des comptes au 31/12/18 :

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

2) Au cours des exercices 2009, 2010, 2011 et 2012, la société a consenti des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société FATTON NATIONAL pour un total de 690 000 euros. A la clôture de cet exercice, la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

société a consenti un abandon complémentaire de 300 000 euros. En cas de retour à meilleure fortune, la société FATTON NATIONAL s'engage à restituer ces sommes.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 264 959 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 264 959 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	81 803
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	183 156
Total	264 959

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 397 107		20 720
Terrains	57 838		
Constructions sur sol d'autrui	277 556		
Installations générales agencements aménagements des constructions	203 058		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	345 806		10 756
Installations générales agencements aménagements divers	990 249		58 107
Matériel de transport	77 084		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	579 042		12 941
TOTAL	2 530 632		81 803
Autres participations	5 130 937		636 172
Prêts, autres immobilisations financières	365 585		
TOTAL	5 496 523		636 172
TOTAL GENERAL	9 424 261		738 695

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 417 827	1 417 827
Terrains			57 838	57 838
Constructions sur sol d'autrui			277 556	277 556
Installations générales agencements aménagements constr.			203 058	203 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			356 561	356 561
Installations générales agencements aménagements divers	9 141		1 039 215	1 039 215
Matériel de transport	500		76 584	76 584
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			591 982	591 982
TOTAL		9 641	2 602 794	2 602 794
Autres participations		597 946	5 169 163	5 169 163
Prêts, autres immobilisations financières		36 167	329 419	329 419
TOTAL		634 113	5 498 582	5 498 582
TOTAL GENERAL		643 754	9 519 203	9 519 203

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	741 396	61 516		802 911
Terrains	52 681	1 273		53 954
Constructions sur sol d'autrui	277 556			277 556
Installations générales agencements aménagements constr.	200 467	668		201 135
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	301 484	14 346		315 830
Installations générales agencements aménagements divers	657 647	79 068	170	736 545
Matériel de transport	70 785	3 347	500	73 632
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	472 571	50 042		522 612
TOTAL	2 033 191	148 744	670	2 181 265
TOTAL GENERAL	2 774 587	210 259	670	2 984 176

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	61 516				
Terrains	1 273				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	668				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 346				
Instal.générales agenc.aménag.divers	79 068				
Matériel de transport	3 347				
Matériel de bureau informatique mobilier	50 042				
TOTAL	148 744				
TOTAL GENERAL	210 259				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		33 000			33 000
Pertes de change		9 067			9 067
TOTAL		42 067			42 067

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	296 118	25 020			321 138
Sur comptes clients	1 219 902	34 637	1 074		1 253 465
TOTAL	1 516 020	59 657	1 074		1 574 603
TOTAL GENERAL	1 516 020	101 724	1 074		1 616 670
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		34 637	1 074		
financières		34 087			
exceptionnelles		33 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 130 359	1 130 359	
Autres immobilisations financières	329 419	1	329 419
Clients douteux ou litigieux	1 451 739	1 451 739	
Autres créances clients	25 159 975	25 159 975	
Personnel et comptes rattachés	5 155	5 155	
Impôts sur les bénéfices	2 172 814	2 172 814	
Taxe sur la valeur ajoutée	806 928	806 928	
Groupe et associés	1 255 415	1 255 415	
Débiteurs divers	1 348 249	1 348 249	
Charges constatées d'avance	627 212	627 212	
TOTAL	34 287 265	33 957 846	329 419

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	7 052 487	7 052 487		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 723 315	10 723 315		
Personnel et comptes rattachés	991 029	991 029		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	722 935	722 935		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 182 829	1 182 829		
Autres impôts taxes et assimilés	216 408	216 408		
Autres dettes	10 983 010	10 983 010		
Produits constatés d'avance	12 793	12 793		
TOTAL	31 884 807	31 884 807		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 884			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	17 983			17 983

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle			379 437	379 437	
Total			379 437	379 437	

Au titre de l'exercice clos le 31/12/18 et en application du règlement 2016-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actif incorporels.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage qui correspond à la durée d'utilisation réelle des immobilisations.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	1 à 5 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans
concessions, licences, logiciels	linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	75 517
Créances clients et comptes rattachés	1 428 160
Autres créances	222 056
Total	1 725 733

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62 276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 537 345
Dettes fiscales et sociales	1 027 747
Autres dettes	456 165
Total	5 083 533

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	627 212
Total	627 212
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	12 793
Total	12 793

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	9 067			11 912
Total	9 067			11 912

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	21 288 235
ETRANGER ET CEE	57 434 787
Total	78 723 022

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	42
Agents de maîtrise et techniciens	124
Ouvriers	12
Total	178

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	506 304	224 729
Dont entreprises liées		216 363

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 50 951 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 50 951 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		224 011
Crédit bail mobilier	224 011	
Total (I)		224 011

Engagements reçus

Crédit d'enlèvement des douanes	3 294 604
Autres cautions	647 495
Total	3 942 099

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				379 280	379 280
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				67 907	67 907
- dotations de l'exercice				54 968	54 968
Total				122 875	122 875
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				70 081	70 081
- exercice				88 609	88 609
Total				158 690	158 690
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				85 373	85 373
- entre 1 et 5 ans				136 829	136 829
Total				222 202	222 202
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 809	1 809
Total				1 809	1 809
Montant en charge sur l'exercice				88 609	88 609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant du passif social se monte à 495 835 euros à la clôture de l'exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		495 835	

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- écart de conversion	11 912
Total des accroissements	11 912
Allègements	
Autres :	
- écart de conversion	9 067
Total des allègements	9 067

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	détenus nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SA FATTON NATIONAL - FATTON NEW YORK - FATTON THAILAND portage - FATTON CANADA - FATTON LOGISTICA - FINE AND FAST - NEXT TRANSPORTS & LOGISTIQUE - TRANSPORTS COGNARD SA - GERY CONTAINERS SERVICE - Participations détenues entre 10 et 50 % - FATTON LOGISTICS INDE - SAS SOLOG - FATTON ASIA - FATTON TAIWAN - ARIVA - FATTON ARIVA SOUTH AFRICA - LA CUCINA	210 272	170 966	100.00	3 152 609	3 002 609	1 255 414		6 295 069	243 243	
	9 060	760 273	100.00	34 896		2 120 705		6 865 365	21 717	
	50 113	171 673	100.00	39 980	39 980			1 791 381	33 464	
	10 737	344 163	100.00	18 628				1 463 253	18 750	
	83 100	838 488	100.00	44 044		247 843		171 327	63 288	
	20 000	188 100	80.00	26 920	26 920	171 350		518 028	46 440	
	139 392	761 730	100.00	83 880	83 880	213 246		1 248 006	62 880	
	280 000	365 241	99.77	85 949	85 949	42 323		9 397 690	45 252	79 955
	95 000	160 293	100.00	278 550	230 000			1 143 980	77 190	
	83 806	259 636	50.00	41 400	41 400			1 138 459	81 220	
	100 000	785 143	24.00	24 000	24 000			2 295 440	204 143	27 600
	53 095	64 064	25.00	320	320				14 150	
	277 895	64 618	31.75	102 146	102 146			2 733 929	29 435	
	195 901	1 583 301	25.53	47 104	47 104	35 566		11 627 683	671 774	12 429
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	6	116 565	50.00	4	4	202 542		584 772	55 789	
			16.00	9 920	9 920					

TRANSPORTS P. FATTON
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1 798 300 euros
Siège social : "Le Premium" - 131 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
956 508 469 RCS LYON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 27 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

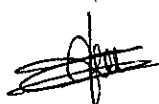
Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Mixte ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance
M. Pierre FATTON



ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES
555 chemin du Bois
BP 174
69140 RILLIEUX LA PAPE

EXEMPLAIRE GREFFE

TRANSPORTS P. FATTON
S.A. au capital de 1 798 300 €uros
Le Prémium
131 Boulevard de Stalingrad
69624 VILLEURBANNE CEDEX
956 508 469 RCS LYON

Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPORTS FATTON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Le secteur du transport des marchandises est touché par une conjoncture défavorable.

La société Fatton et ses filiales n'échappent pas à cette problématique.

Dans ce contexte, nous constatons que les critères relatifs à la valorisation de quelques filiales de la société Transport Fatton connaissent l'évolution suivante.

En K€	Valeur des titres au bilan			Avances diverses			Situation nette		
	Brut	Net	Net N - 1	2 016	2 017	2 018	2 016	2 017	2 018
Fatton National	3 153	3 003	3 003	1 212	1 211	1 540	720	283	39
Fatton Logistica	44	0	0	1 083	1 135	1 179	-639	-692	-755
Fatton New York	35	0	0	2 218	2 392	2 121	-399	-738	-751
Fatton Canada	18	0	0	693	711	597	-328	-365	-333
GCS	279	230	230	494	315	317	-148	12	-65
Next Transports et Logistique	84	84	14	655	584	729	-548	-559	-622
Total	3 613	3 317	3 247	6 355	6 348	6 483	-1 342	-2 059	-2 487

Si la conjoncture ne connaît pas un retournement favorable et si les plans de restructuration et d'organisation des filiales concernées n'aboutissent pas, la valorisation de ces sociétés et la liquidité des avances consenties pourraient être remises en cause. Il conviendrait alors de procéder à d'éventuelles provisions en tenant compte d'indicateurs pertinents dans chacune des filiales.

L'incidence de telles provisions est difficile à déterminer compte tenu des incertitudes inhérentes.

Sous cette réserve, déjà effectuée dans notre précédent rapport, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, , outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

VII- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

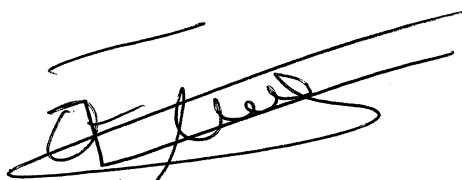
Fait à Lyon et Rillieux, le 11 juin 2019

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Pour CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES
Co-Commissaire aux Comptes



Olivier EMONARD, Associé
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	858 290	802 911	55 379	96 174	40 796	42.42
	Fonds commercial (1)	559 537		559 537	559 537		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	57 838	53 954	3 883	5 156	1 273	24.69
	Constructions	480 614	478 691	1 923	2 591	668	25.79
	Installations techniques, matériel et outillage	356 561	315 830	40 731	44 321	3 590	8.10
	Autres immobilisations corporelles	1 707 781	1 332 789	374 992	445 372	70 380	15.80
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 038 804	321 138	3 717 666	3 749 126	31 461	0.84
	Créances rattachées à des participations	1 130 359		1 130 359	1 085 692	44 667	4.11
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	329 419		329 419	365 585	36 167	9.89
	Total II	9 519 203	3 305 314	6 213 888	6 353 556	139 668	2.20
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	26 611 715	1 253 465	25 358 250	23 838 896	1 519 354	6.37
	Autres créances	5 588 561		5 588 561	5 568 033	20 527	0.37
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 222 106		1 222 106	963 497	258 609	26.84
	Charges constatées d'avance (3)	627 212		627 212	189 870	437 341	230.34
	Total III	34 049 593	1 253 465	32 796 129	30 560 296	2 235 833	7.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	9 067		9 067		9 067	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		43 577 863	4 558 779	39 019 084	36 913 852	2 105 232	5.70

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 130 359

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 798 300)	1 798 300	1 798 300		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	592 384	592 384		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	179 830	165 668	14 162	8.55
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 837 850	3 261 860	575 991	17.66
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	671 934	590 153	81 781	13.86
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	7 080 298	6 408 364	671 934	10.49
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	42 067		42 067	
	Provisions pour charges				
	Total III	42 067		42 067	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		4 884	4 884	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 052 487	7 931 951	879 464	11.09
	Concours bancaires courants		155 288	155 288	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 723 315	11 533 956	810 641	7.03
	Dettes fiscales et sociales	3 113 201	3 217 412	104 211	3.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 983 010	7 548 043	3 434 967	45.51
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	12 793	4 522	8 272	182.94
	Total IV	31 884 807	30 396 056	1 488 751	4.90
	Ecarts de conversion passif (V)	11 912	109 432	97 520	89.11
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	39 019 084	36 913 852	2 105 232	5.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

31 884 807 30 396 056

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	21 308 235	57 434 787	78 743 022	74 960 892		3 782 130	5.05
Chiffre d'affaires NET	21 308 235	57 434 787	78 743 022	74 960 892		3 782 130	5.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			193 997	332 845		138 848	41.72
Autres produits			428 736	414 357		14 379	3.47
Total des Produits d'exploitation (I)			79 365 754	75 708 094		3 657 660	4.83
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			669	1 017 248		1 016 579	99.93
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			66 744 541	62 709 255		4 035 286	6.43
Impôts, taxes et versements assimilés			735 332	780 967		45 634	5.84
Salaires et traitements			6 993 205	6 972 525		20 680	0.30
Charges sociales			3 010 157	2 880 051		130 106	4.52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			210 260	237 951		27 691	11.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			34 637	17 826		16 811	94.31
Dotations aux provisions							
Autres charges			179 879	339 466		159 586	47.01
Total des Charges d'exploitation (II)			77 908 682	74 955 289		2 953 393	3.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 457 072	752 805		704 267	93.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	217 592		252 673		35 081	13.88
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 137		35 358		28 221	79.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	224 729		288 031		63 302	21.98
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	34 087				34 087	
Intérêts et charges assimilées (4)	472 217		468 188		4 029	0.86
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	506 304		468 188		38 116	8.14
2. Résultat financier (V-VI)	281 575		180 157		101 418	56.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 175 497		572 648		602 849	105.27
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 429		2 050		7 379	359.89
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 855		144 055		125 200	86.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 946		1 946	100.00
Total VII	28 284		148 051		119 767	80.90
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	393 436		124 331		269 106	216.44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	105 411		6 216		99 194	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 000				33 000	
Total VIII	531 847		130 547		401 300	307.40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	503 563		17 505		521 068	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	79 618 767		76 144 177		3 474 590	4.56
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	78 946 833		75 554 024		3 392 809	4.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	671 934		590 153		81 781	13.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
Informations complémentaires (CICE)	8
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	8
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Fonds commercial	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Ecart de conversion sur opérations en devises	13
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	14
Ventilation de l'effectif moyen	14
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	15
Informations en matière de crédit bail	15
Engagement en matière de pensions et retraites	16
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 39 019 084.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 78 743 021.56 Euros et dégageant un bénéfice de 671 934.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1) Règle applicable pour l'arrêté des comptes au 31/12/18 :

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

2) Au cours des exercices 2009, 2010, 2011 et 2012, la société a consenti des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société FATTON NATIONAL pour un total de 690 000 euros. A la clôture de cet exercice, la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

société a consenti un abandon complémentaire de 300 000 euros. En cas de retour à meilleure fortune, la société FATTON NATIONAL s'engage à restituer ces sommes.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 264 959 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 264 959 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	81 803
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	183 156
Total	264 959

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 397 107		20 720
Terrains	57 838		
Constructions sur sol d'autrui	277 556		
Installations générales agencements aménagements des constructions	203 058		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	345 806		10 756
Installations générales agencements aménagements divers	990 249		58 107
Matériel de transport	77 084		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	579 042		12 941
TOTAL	2 530 632		81 803
Autres participations	5 130 937		636 172
Prêts, autres immobilisations financières	365 585		
TOTAL	5 496 523		636 172
TOTAL GENERAL	9 424 261		738 695

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 417 827	1 417 827
Terrains			57 838	57 838
Constructions sur sol d'autrui			277 556	277 556
Installations générales agencements aménagements constr.			203 058	203 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			356 561	356 561
Installations générales agencements aménagements divers		9 141	1 039 215	1 039 215
Matériel de transport		500	76 584	76 584
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			591 982	591 982
TOTAL		9 641	2 602 794	2 602 794
Autres participations		597 946	5 169 163	5 169 163
Prêts, autres immobilisations financières		36 167	329 419	329 419
TOTAL		634 113	5 498 582	5 498 582
TOTAL GENERAL		643 754	9 519 203	9 519 203

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	741 396	61 516		802 911
Terrains	52 681	1 273		53 954
Constructions sur sol d'autrui	277 556			277 556
Installations générales agencements aménagements constr.	200 467	668		201 135
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	301 484	14 346		315 830
Installations générales agencements aménagements divers	657 647	79 068	170	736 545
Matériel de transport	70 785	3 347	500	73 632
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	472 571	50 042		522 612
TOTAL	2 033 191	148 744	670	2 181 265
TOTAL GENERAL	2 774 587	210 259	670	2 984 176

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	61 516				
Terrains	1 273				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	668				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 346				
Instal.générales agenc.aménag.divers	79 068				
Matériel de transport	3 347				
Matériel de bureau informatique mobilier	50 042				
TOTAL	148 744				
TOTAL GENERAL	210 259				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		33 000			33 000
Pertes de change		9 067			9 067
TOTAL		42 067			42 067

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	296 118	25 020			321 138
Sur comptes clients	1 219 902	34 637	1 074		1 253 465
TOTAL	1 516 020	59 657	1 074		1 574 603
TOTAL GENERAL	1 516 020	101 724	1 074		1 616 670
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		34 637	1 074		
financières		34 087			
exceptionnelles		33 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 130 359	1 130 359	
Autres immobilisations financières	329 419	1	329 419
Clients douteux ou litigieux	1 451 739	1 451 739	
Autres créances clients	25 159 975	25 159 975	
Personnel et comptes rattachés	5 155	5 155	
Impôts sur les bénéfices	2 172 814	2 172 814	
Taxe sur la valeur ajoutée	806 928	806 928	
Groupe et associés	1 255 415	1 255 415	
Débiteurs divers	1 348 249	1 348 249	
Charges constatées d'avance	627 212	627 212	
TOTAL	34 287 265	33 957 846	329 419

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	7 052 487	7 052 487		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 723 315	10 723 315		
Personnel et comptes rattachés	991 029	991 029		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	722 935	722 935		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 182 829	1 182 829		
Autres impôts taxes et assimilés	216 408	216 408		
Autres dettes	10 983 010	10 983 010		
Produits constatés d'avance	12 793	12 793		
TOTAL	31 884 807	31 884 807		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 884			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	17 983			17 983

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle			379 437	379 437	
Total			379 437	379 437	

Au titre de l'exercice clos le 31/12/18 et en application du règlement 2016-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actif incorporels.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage qui correspond à la durée d'utilisation réelle des immobilisations.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	1 à 5 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans
concessions, licences, logiciels	linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	75 517
Créances clients et comptes rattachés	1 428 160
Autres créances	222 056
Total	1 725 733

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62 276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 537 345
Dettes fiscales et sociales	1 027 747
Autres dettes	456 165
Total	5 083 533

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	627 212
Total	627 212
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	12 793
Total	12 793

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	9 067			11 912
Total	9 067			11 912

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	21 288 235
ETRANGER ET CEE	57 434 787
Total	78 723 022

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	42
Agents de maîtrise et techniciens	124
Ouvriers	12
Total	178

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	506 304	224 729
Dont entreprises liées		216 363

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 50 951 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 50 951 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		224 011
Crédit bail mobilier	224 011	
Total (I)		224 011

Engagements reçus

Crédit d'enlèvement des douanes	3 294 604
Autres cautions	647 495
Total	3 942 099

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				379 280	379 280
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				67 907	67 907
- dotations de l'exercice				54 968	54 968
Total				122 875	122 875
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				70 081	70 081
- exercice				88 609	88 609
Total				158 690	158 690
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				85 373	85 373
- entre 1 et 5 ans				136 829	136 829
Total				222 202	222 202
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 809	1 809
Total				1 809	1 809
Montant en charge sur l'exercice				88 609	88 609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant du passif social se monte à 495 835 euros à la clôture de l'exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		495 835	

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- écart de conversion	11 912
Total des accroissements	11 912
Allègements	
Autres :	
- écart de conversion	9 067
Total des allègements	9 067

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

TRANSPORTS P. FATTON
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1 798 300 euros
Siège social : "Le Premium", 131 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
956 508 469 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 27 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 671 934,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	671 934,38 euros
- A titre de dividendes aux actionnaires	100 165,31 euros
Soit 5,57 euros par action	
- Le solde, soit la somme de	571 769,07 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 409 619,50 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 69 691,84 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 30 473,47 euros.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 27 Juin 2019

Cette résolution est adoptée :

Vote pour :

Vote contre : ☒

Abstention : ☒

Certifié conforme
Le Président du Directoire
M. Sylvain FATTON

